



Changement d'employeur et contrat de travail

Par **hsibs**, le **28/01/2013** à **12:09**

bonjour a tous, rn je suis venu en france il y a 3 mois avec une visa salarié (suite à un contrat cerfa 13653*02 et autorisation de travail) mais depuis mon arrivée je n'ai pas eu d'autre contrat ni de salaire..je passe des entretiens avec les clients de la société à fin d'avoir un projet pour commencer..est ce que c'est normale ? est ce que j'ai le droit de chercher un autre emploi ? dans l'ofii ils m'ont dit que je n'ai pas le droit de changer d'employeur pendant 1 an pour avoir la carte de séjour..mais je ne peux pas rester sans salaire ! **merci**

Par **citoyenalpha**, le **29/01/2013** à **14:44**

Bonjourrrnd'un autre côté si vous ne travaillez pas le délivrance d'une carte de séjour ne vous sera pas accordée. rnrnIl convient dans votre cas d'obtenir un CDI afin de pouvoir faire une demande de carte mention salarié.rnrnRestant à votre disposition